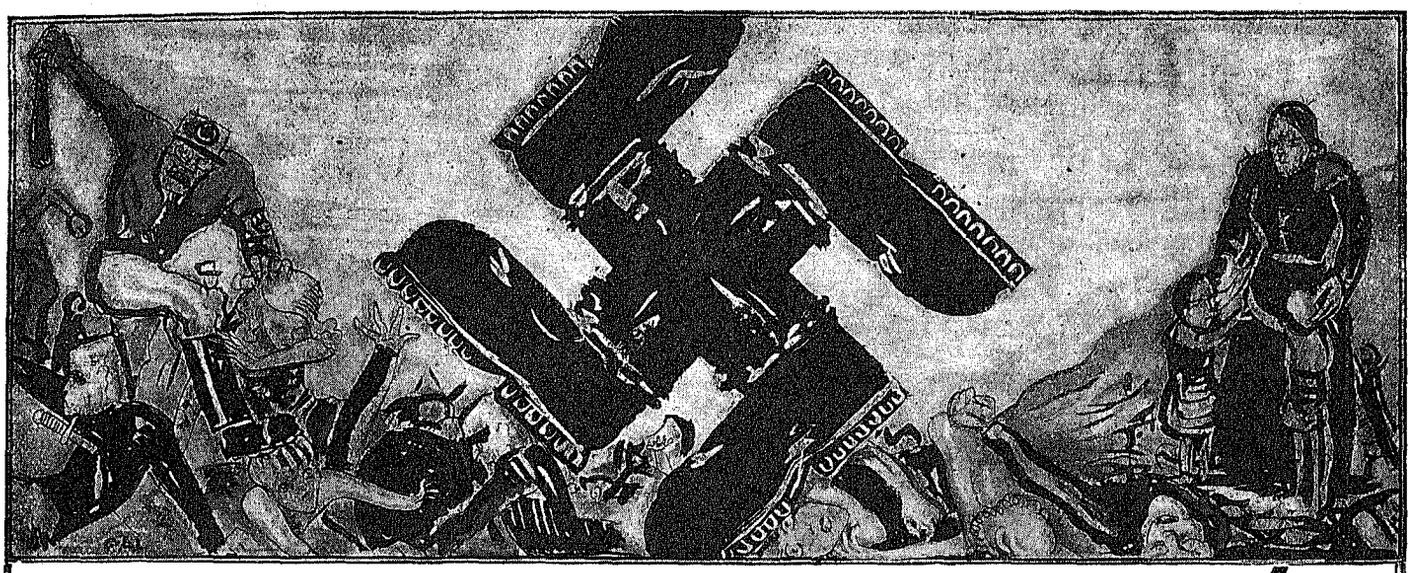

SOUS LA CROIX GAMMÉE

N°9. Amsterdam.

Transformation du Front allemand du Travail. A la veille d'une dissolution des organisations ouvrières.

(I.T.F.) Après les élections, les nationaux-socialistes ont procédé à une réorganisation du Front allemand du Travail par peur des millions qui, en dépit de la terreur, ont osé voter contre le régime hitlérien. Les nationaux- socialistes supposent que ces millions se trouvaient jusqu'à présent en dehors du Front du Travail. Ils veulent isoler systématiquement ces millions d'opposants, de la masse des travailleurs, en décrétant que ceux qui ne sont pas encore organisés dans le Front allemand du Travail, n'y seront plus admis. Pour toutes les organisations inscrites au Front allemand du Travail une interdiction a été proclamée d'accepter de nouveaux membres. Cette interdiction est définitive et ne sera plus abrogée. "Suivant la volonté du gouvernement, la dissolution des organisations ouvrières sera devenue un fait dans quelques mois". Il a été interdit aux membres des organisations faisant partie du Front du Travail, de se retirer de leurs organisations. On exerce une pression sur tous les ouvriers et employés--également sans emploi-- qui ne font pas encore partie d'une organisation, pour qu'ils se fassent inscrire comme adhérent individuel au Front allemande du Travail. En recrutant ces nouveaux adhérents "volontaires" on émet la menace que dorénavant les non organisés ne pourront plus trouver de travail. C'est ainsi qu'on veut amener ceux qui se trouvent encore à l'écart, qui sont suspects de marxisme, à se soumettre à une éducation forcée de la part de l'organisation des cellules d'entreprise nationales-socialistes (N.S.B.O.) Les membres individuels sont recrutés par la N.S.B.O. et inscrits par elle dans un fichier spécial. Vu que, suivant l'avis des chefs nazis, l'éducation de la part des cellules d'entreprise n'est pas suffisante pour convertir bien des marxistes enragés, les employeurs qui ne sont pas nationaux-socialistes devront aussi se faire inscrire comme membres individuels de cette section, afin de renforcer les effets de l'éducation par une pression économique. Le jour après les élections, un des membres de la direction du Front allemand du Travail, Karl Busch, écrivit en parlant des millions de braves : " Abandonnez à l'Etat les malfaiteurs du "non". Celui-ci pourra les enfermer ou les pendre." Pour commencer l'Etat se borne à les enfermer.

Les organisations patronales pourront subsister!

(I.T.F.) Il existait en Allemagne à côté des groupements industriels encore des Associations patronales qui avaient pour tâche de sauvegarder les intérêts du patronat dans les questions de politique sociale et les questions de salaire et qui étaient parties

contractantes des contrats collectifs conclus avec les syndicats. Les groupements d'industriels et les associations patronales comprenaient les mêmes membres. Le Troisième Reich laisse à des fonctionnaires le soin d'imposer les salaires et les conditions de travail; les organisations syndicales n'existent plus; les associations patronales n'avaient par conséquent plus rien à faire. Leur organisation centrale a fusionné avec la Fédération nationale de l'industrie allemande et va être définitivement liquidée à la demande du gouvernement. Toutefois, tandis que les organisations d'ouvriers et d'employés devront être dissoutes en réalité, les sections professionnelles de l'organisation centrale des industriels subsistent. Les employeurs dans les différentes industries pourront disposer à l'avenir aussi de représentants solidement organisés qui se trouvent en face d'un salariat inerme, ligoté et privé de toutes ses organisations syndicales.

La N.S.B.O. sous le commandement des employeurs.

(I.T.F.) Le parti national-socialiste est devenu le 2 décembre 1933 un organe de droit public. Suivant les affirmations de ses chefs il a ainsi cessé d'exister comme parti et son programme a perdu sa validité. Les membres ont été assujettis à une législation spéciale applicable à toutes les sections du parti également à la N.S.B.O. Les ouvriers faisant partie de la N.S.B.O. qui ont encore cru que Hitler resterait au moins fidèle au programme de son parti, oseront à peine donner expression à leur déception, menacés comme ils se sentent par les dispositions rigoureuses de la loi. Malgré cela, la direction du parti voit encore des dangers dans la continuation de l'existence d'une section du parti qui jusqu'à présent a été composée presque exclusivement d'ouvriers. Elle a décidé par conséquent de réorganiser la N.S.B.O.: tous les employeurs et employés qui sont déjà membres du parti devront dorénavant aussi adhérer à l'organisation des cellules d'entreprise-- MM. les employeurs évidemment comme un groupe spécial-- afin de neutraliser l'influence des ouvriers nationaux-socialistes qui, même après que leur organisation eut été privée de son indépendance financière, ne se sont pas laissé imposer le silence. Le gouvernement pense que les ouvriers des cellules d'entreprise nationales-socialistes se laisseront plus facilement serrer la bride en présence de M.le directeur général ou de M. le chef de bureau. Un jour la N.S.B.O., s'est mise en route pour conquérir les entreprises allemandes pour un "socialisme allemand" assez nuageux. Ce socialisme allemand s'est à présent développé en une représentation ouverte du capitalisme et la N.S.B.O. "révolutionnaire" exerce à présent sous le commandement des employeurs pour la protection du programme trahi du parti national-socialiste.

Le cercle "Kraft durch Freude."

(I.T.F.) Malgré la résistance des commissaires nazis, les ouvriers allemands ont exigé, également des organisations synchronisées, qu'elles s'occupent de la sauvegarde de leurs intérêts sociaux. Maintes fois, ils ont forcé les bonzes à faire contre leur gré des démarches syndicalistes. Les chefs nazis comprennent à présent qu'aussi longtemps que des organisations ouvrières existent en Allemagne, il n'y aura pas moyen d'en exclure la pensée syndicaliste, malgré tous les efforts. Ils dissolvent par conséquent les organisations ouvrières et transforment le cadre du Front allemand du Travail, qui continuera à exister, en un grand appareil pour chasser le mauvais esprit marxiste. Les ouvriers doivent payer cet appareil de propagande au moyen de cotisations obligatoires qui s'élèvent, ainsi que c'est le cas pour l'impôt sur le revenu " à un pourcentage déterminé du revenu". Ces "cotisations" doivent aussi servir à payer les syndics des associations patronales. Le Dr. Ley n'a-t-il pas formellement prescrit que tous les leaders des organisations du Front allemand du Travail et des organisations patronales seraient repris dans le nouvel organisme? L'assistance judiciaire des ouvriers devra avoir lieu à l'avenir avant tout par l'entremise des syndics des patrons qui ne manqueront pas de penser en première ligne aux intérêts de ceux qui ont été jusqu'ici leurs mandants.

Toutes les institutions sociales et de secours des anciens syndicats ont été transmises à une institution "Selbsthilfe und Heimstätten" dirigée par le banquier nazi Müller. Toutes les autres attributions du Front allemand du Travail seront reprises par la Communauté nationale-socialiste "Kraft durch Freude" (La force par la joie). Le Dr. Ley a exposé dans son discours de constitution les buts de cette institution qui est née de la crainte d'un réveil des travailleurs allemands." Cette organisation est destinée à bannir l'ennui; de l'ennui naissent des idées et des pensées stupides, méchantes, voire criminelles.....rien n'est plus dangereux pour l'Etat." Cela ressemble tout à fait à la tentative faite par Mussolini pour contrôler les heures de loisir des ouvriers italiens par la création de l'institution du " Dopolavoro" (Après le travail). Le national-socialisme désire garder sous sa surveillance les travailleurs à partir du moment où ils se présentent au service jusque tard dans la soirée, afin d'entraver ainsi le développement d'organisations illégales de combat. A côté de cela, cette organisation devra servir en partie à remplacer le service militaire obligatoire, interdit à l'Allemagne par le Traité de Versailles.

L'Office de culture générale qui doit organiser des conférences, des représentations théatrales, des films est placé sous la direction suprême de la Chambre pour la culture générale et par conséquent sous le secrétaire d'Etat le Dr. Funk, autrefois rédacteur économique du journal tout ce qu'il y a de plus capitaliste, le "Berliner Börsenzeitung", actuellement remplaçant et contrôleur du Dr. Goebbels. Un office pour les voyages, les voyages à pied et les congés sera dirigé par l'ancien préfet Brauweiler, jusqu'à présent dirigeant de la Fédération des Associations patronales allemandes. Sous sa direction, les travailleurs devront dorénavant "passer leurs vacances dans des camps de vacances.... avec discipline et camaraderie." Le Commissaire du Reich pour le sport organise comme chef de l'Office du sport, des cours de sport de défense.

Toutes les sociétés récréatives, de la Société de jeu de quilles (favorables pour le respect de l'Etat, ainsi le Dr. Ley) jusqu'à l'Association de philatélistes, relèveront dorénavant de l'Office pour la culture générale. Ces sociétés seront appelées à apporter la culture générale au Front allemand du Travail sous la surveillance du patronat. Reste à savoir ce qu'on fera encore pour exécuter le programme grandiose d'action pour la culture générale. La seule chose certaine jusqu'à présent, c'est que tous les travailleurs allemands y compris les chômeurs, devront participer aux exercices militaires (appelés sport pour la défense) et que l'on cherchera à priver les travailleurs de leurs loisirs par crainte de la vengeance des opprimés. En annonçant la création de ce cirque du Front allemand du Travail, le Dr. Ley a déclaré aux ouvriers: Vous ne donnerez plus comme autrefois votre argent pour les caisses de grève et de lock-out, mais pour l'organisation de vos loisirs, la société récréative "Kraft durch Freude".Il va sans dire que les employeurs en ont pris connaissance avec satisfaction. Cette dernière conquête du Troisième Reich coûte cependant fort cher aux ouvriers.

L'industrie des armements conseillère de Göring.

(ITF) Le général Göring dont relèvent en sa qualité de ministre de l'Intérieur de l'Etat de Prusse, la police et la police auxiliaire, et qui est en même temps chef de l'aéronautique, s'est adjoint un expert économique. Autrement que Hitler qui s'est entouré d'un état-major de banquiers et d'industriels, il s'est contenté d'un seul adjoint, le conseiller des mines Tengelmann. Ce conseiller des mines est le fils du directeur général de la Société minière des Gelsenkirchener Bergwerke.Toute l'industrie lourde d'Allemagne occidentale a à présent été fusionnée sous l'autorité du directeur général Tengelmann et l'adjoint économique de Göring est le trait d'union entre les fournisseurs d'armements et le ministre de l'armement de l'Allemagne.

Les troupes de choc des réductions de salaires.

(I.T.F.) Le Front allemand du Travail veut créer des "troupes de choc du travail", Ces troupes qui seront composées"d'artisans et de jeunes ouvriers" devront être constituées dans les branches

d'industrie ou dans des entreprises où l'on ne paie pas les salaires normaux ." L'organe officieux de l'Association des éditeurs de journaux allemands qui annonce que ces troupes de choc contribueront à assurer un meilleur rapport aux actionnaires, conclut en disant :"Il est temps que l'intérêt commun prime", une allusion au point du programme nazi stipulant : "L'intérêt commun doit primer l'intérêt individuel". Les troupes de choc allemandes n'ont que le nom de commun avec celles de l'Union soviétique. En Russie c'est communauté qui profite du supplément de travail des brigades de choc; les ouvriers allemands toutefois doivent peiner pour enrichir les bailleurs de fonds du parti nazi.

On vit- mais il ne faut pas demander comment !

(I.T.F.)"Arbeit und Staat"l'organe de la Fédération ouvrière allemande des services publics, donne dans son numéro 16 du 18 novembre 1933 des conseils aux ménagères: "Comment installer mon garde-manger?"

"Ce qui est important c'est que le garde-manger possède un nombre de cases aussi grand que possible. Si en été on a fait des confitures et des conserves de fruits, on placera les bocaux dans la case supérieure. On mettra dans cette même case quelques livres de pommes et de poires, tandis qu'on suspendra quelques grappes de raisin à une ficelle tendue d'une des parois à la fenêtre. Du lard fumé, un peu de saucisson et du salami seront suspendus à quelques crochets. Il y aura un pot de grès avec du saindoux. Le beurre que l'on a fait fondre se conserve aussi pendant des mois. Dans la même case, il y aura quelques pots avec de la graisse d'oie et de canard.

Parlons à présent d'une des principales cases qui contient ce qu'il faudrait pour un café en miniature: du sucre, du thé, du café torréfié dans des boîtes en verre hermétiquement closes, du cacao, quelques tablettes de chocolat, un petit flacon de rhum, quelques citrons et une bouteille de vin rouge."

On trouve en outre dans cette dépense: de la farine, de la semoule, du riz, des flocons d'avoine, des pâtes, des gruaux, divers poudings en poudre, des légumes en conserve, des épices, du miel, du jus de framboise, du lait condensé, des œufs, des pois, des fèves , des lentilles, des cornichons, du choux rouge etc.

La rédactrice de cette rubrique doit reconnaître : "Il est vrai que pour remplir une première fois ce garde-manger, il faut une somme assez élevée" mais, ajoute-t-elle, cette dépense vaut son prix. Or, le cabinet hitlérien vient d'annoncer que "les salaires ont beaucoup baissé" et les ménagères tout simplement ne disposent donc pas de "cette somme assez élevée". C'est avoir de la déveine!

Les salaires baissent--les prix montent.

(I.T.F.) "Le Front du Travail allemand a signalé nettement" --ainsi la Frankfurter Zeitung--"que le revenu d'un ouvrier individuellement a jusqu'à présent, plutôt baissé que monté". Par les innombrables contributions "facultatives", les salaires nominaux ont encore baissé bien davantage que ne l'indique la statistique officielle et la hausse des prix a ultérieurement réduit la valeur réelle des salaires. Dans l'intérêt des propriétaires fonciers, le gouvernement a augmenté les prix des produits agricoles; dans l'industrie, le ministre de l'Economie nationale Schmitt a donné naissance à une cartellisation pour ainsi dire complète qui entraîne une série de majorations de prix. Cette hausse des prix donne lieu à une agitation croissante parmi les adeptes du national-socialisme. Les bonzes de la propagande sont épouvantés de cet effet de la hausse des prix mais ils ne sont pas de taille à se mesurer avec Schmitt, le représentant du grand capital. Dans un club berlinois bien connu, un national-socialiste de premier plan a catégoriquement pris position, le 20 novembre, contre l'augmentation des prix:" Si ces messieurs ne se font pas promptement une raison, ils pourront chanter en coeur dans le camp de concentration:" Haut les prix, serrons les cartels" (parodie du chant Horst-Wessel: Haut les bannières, serrons les rangs ..etc.) Toutefois, le même jour le Commissaire du Travail pour la Westphalie a déclaré qu'il ne tolérerait pas des diminutions de prix de fabricants individuels et il n'y a eu jusqu'à présent, pour autant que nous sachions, que quelques fabricants qui ont été transférés au camp de concentration pour avoir vendu trop bon marché. Le ministre de l'Economie nationale s'est contenté jusqu'ici

de supprimer quelques petites ententes relatives au niveau des prix; un ministre nazi ne touche pas aux gros cartels!

Réduction de salaires " suivant les indications du gouvernement".

(I.T.F.) Le Commissaire du Travail pour la Westphalie, autrefois syndic de la I.G.Farben, un des principaux trusts allemands, a interdit, conformément à une instruction du gouvernement, que dans le cas d'heures de travail réduites, de plus en plus fréquentes ces derniers temps, on paie une compensation de salaires ainsi que les agitateurs nationaux-socialistes l'ont promise jusqu'aux toutes dernières semaines. " Une compensation par un relèvement du salaire horaire porterait atteinte au niveau de rétribution existant, ce qui est formellement interdit, d'après les indications du gouvernement". Les esprits naïfs croiront après cela qu'une réduction des salaires est impossible dans le Troisième Reich. Toutefois, chaque décret a son commentaire qui expose les modalités d'application et dans le Troisième Reich les employeurs peuvent pour le moins formuler les commentaires. Le Commissaire sus-nommé a déclaré en même temps que pas plus qu'on ne pouvait imposer au patronat le paiement d'une compensation, on ne pouvait imposer aux ouvriers une diminution de leur revenu. Que faire ? La solution est fort simple: beaucoup d'employeurs réduisent les salaires comme s'il y avait eu réduction des heures de travail, mais ils continuent à exiger des journées complètes de leurs ouvriers. Ce n'est pas interdit, lorsque, pour les sommes ainsi économisées, ils embauchent de nouveaux ouvriers. Il va sans dire qu'officiellement cette réduction des salaires est "librement consentie" par les ouvriers. Les employeurs appliquent le nouveau système avec enthousiasme; le salaire de la main-d'oeuvre nouvelle ne leur coûte rien. Ce sont les anciens salariés qui le rapportent et avec cela le personnel travaille quelques heures par jour pour rien. Les entreprises de travaux publics de la ville de Breslau et les entreprises d'arrimage du port de Stettin ont été les premières à appliquer ce système original de réduction des salaires. Tout cela se fait " suivant les indications du gouvernement."

Le délai-congé de quinze jours.

(I.T.F.) Les propagandistes nazis ont au printemps et dans l'été 1933 promis aux travailleurs excités que la dictature hitlérienne assurerait en tout cas l'existence des ouvriers. Les orateurs les plus en vue, les Commissaires et les chefs du Front du Travail, ont promis aux ouvriers un délai-congé légal de deux semaines qui peu à peu serait prolongé de manière à être assimilé à celui existant pour les employés. Le plus populaire des commissaires du travail, Johannes Engel, déclara le 14 juillet, en parlant à l'Hôtel de Ville de Berlin " qu'il supprimerait le délai-congé d'une heure et d'un jour et qu'il le remplacerait par le délai-congé de quinze jours". Au congrès de Nuremberg du parti national-socialiste, Brucker, l'expert en matière de politique sociale du Front du travail, alla jusqu'à exiger que le licenciement d'ouvriers ayant de longues années de service ne pourrait avoir lieu qu'après "approbation par un organe impartial de l'Etat.". On conçoit aisément que les employeurs à qui l'on avait promis qu'ils seraient "maîtres chez eux" n'étaient pas d'accord avec cette revendication. Afin de les tranquilliser, le ministre du Travail Seldte, le ministre de l'Economie nationale Schmitt et l'adjoint personnel de Hitler pour les questions économiques Keppler, ont catégoriquement déclaré le 17 octobre qu'une "prolongation quelque peu important du délai-congé" n'était aucunement envisagé.

Fin octobre, le Commissaire du travail pour Berlin avait à décider sur la prolongation d'environ 200 contrats collectifs. Après le geste d'autorité du cabinet hitlérien, il n'a plus osé tenir sa parole, mais il s'est borné à stipuler dans quelques entreprises municipales berlinoises, des délais-congé prolongés pour les effectifs fixes qui, grâce à leur puissante organisation syndicale et à leur représentation au Conseil municipal, disposaient de garanties efficaces valables jusque janvier 1934. Les nationaux-socialistes ont détruit ces garanties. Le ministre du Travail a réclamé dans une

lettre au commissaire pour la Phénanie qu'une distinction soit établie à l'avenir entre le personnel à emploi fixe et les salariés engagés avec droit à un délai-congé limité. Le commissaire devait avoir soin qu'il ne soit fait "aucune difficulté à l'employeur désirant licencier des salariés engagés à titre passager avec un délai-congé limité." Les crânes dictateurs du Front du Travail s'en sont alors allés mendier auprès du patronat que celui-ci prolonge de son plein gré le délai-congé. Le résultat de leurs démarches a été jusqu'à présent le suivant: une promesse de prolonger le délai-congé de son personnel fixe a été donnée par une fabrique d'armes à Suhl, par les services publics de quelques villes et par quelques usines chimiques du Nord d'Allemagne ayant des commandes militaires à longue échéance. Or, la coutume existe depuis des années en Allemagne que les entreprises emploient de manière permanente un personnel fixe spécialisé peu important et n'embauchent le reste de leur main-d'oeuvre que passagèrement pour la liquidation des commandes disponibles. La grande masse des travailleurs peut donc, comme par le passé, être jetée sur le pavé d'un jour à l'autre. Les promesses solennelles des chefs du Front du Travail n'y ont absolument rien changé.

Le décret-muselière.

(I.T.F.) Les propagandistes nazis ont promis aux travailleurs allemands qu'un salaire hebdomadaire minimum garanti et un délai-congé de quinze jours au moins, seraient généralement introduits dès cet hiver. Les ministres de l'Economie nationale et du Travail ont interdit entretemps l'introduction générale de ces mesures. Or, dans ce cas, les démagogues nazis ne pourront pas-- comme ils en ont l'habitude--tranquilliser les ouvriers en disant qu'il s'agit de mesures d'organes subalternes dont le Führer ne sait rien, car l'adjudant économique de Hitler a contresigné le décret en personne. L'affirmation éffrontée des chefs de la propagande disant que les promesses avant la prise du pouvoir ne doivent pas forcément être tenues, n'enlève rien à la valeur de ces deux promesses, car celles-ci ont été données après l'avènement des nazis au pouvoir et ont été répétées dans la propagande démagogique jusqu'à ces dernières semaines. Le cabinet hitlérien se rend compte que, même les ouvriers nationaux-socialistes, s'élèveront contre la violation de ces promesses solennelles. Le décret du 17 octobre contient par conséquent l'interdiction de discuter sur le manque de parole des chefs! Si cela ne sert à rien!

Les promesses sont brisées.

(I.T.F.) L'Office pour la politique sociale du Front du Travail a lancé l'instruction ci-après: "J'interdis à tous les militants du Front du Travail dont l'activité se meut dans le domaine de la politique sociale de faire dans des discours, conférences, articles etc. des déclarations telles que : Nous nationaux-socialistes introduisons le salaire hebdomadaire, une prolongation du congé annuel, une majoration des salaires etc. Par de pareils actes.... on crée des espérances qui mènent à l'inquiétude et à la confusion. L'adversaire politique notera soigneusement ces promesses et s'enquerrera ensuite avec ironie pour savoir quand elles vont être réalisées.....(signé) Peppler.

Ces promesses ont été faites par des hommes qui occupent des fonctions dirigeantes. Le Dr. Ley par exemple a récemment encore à Königsberg, promis l'introduction du salaire hebdomadaire. L'instruction ci-dessus dit donc officiellement, en d'autres termes, que les nazis ne songent pas à tenir leurs promesses, ni nouvelles, ni anciennes. Que les adversaires politiques se le notent!

Bibliothek Friedrich-Ebert-Stiftung Bonn